Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 20 Ramadan 1447
10 Mars 2026

N° 29

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **590**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **590**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **592**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **598**
Homologation de résolutions **599**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **599**
Avis aux créanciers **603**
Convocations
Sociétés anonymes **604**
Sociétés à responsabilité limitée **609**
Sociétés communautaires **609**
Divers
Avis au public **610**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV BNA **611**
Bilan de PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV **616**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Dénomination sociale : Société civile régionale pour la culture et divertissement.

Forme juridique : Société Communautaire Régionale.

Capital social : 15000.000 D.

Siège social : N° 4-1 Bloc A Imm YASMINE Centre Urbain Nord - Tunis.

Objet Social : Culture et divertissement.

Durée de la société : 50 ans.

Date de dépôt de projet de statuts : 17/01/2026.

Nombre de part sociales à souscrire : 300 parts.

Valeur nominale de la part : 50.000 D.

Banque (agence régionale) : Banque Internationale Arabe de Tunisie - Agence Cité des sciences.

Période de souscription : Du 01/02/2026 au 20/03/2026.

Avantages spécifiques prévus par les statuts : Oui.

Droit de participation et de vote aux assemblées : Oui.

Condition relatives à la répartition des bénéfices et constitution des réserves : Oui.

Convocation à l'assemblée générale Constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Atef Azizi : Délégation La Marsa, Gouvernorat Tunis, Adresse N°24 1er étage Ain Zaghouan.

Sami Chaabane : Délégation Le Bardo, Gouvernorat Tunis, Adresse Rue Imam Rassaa.

2026400776SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

SIRYOS INFORMATION TECHNOLOGY «SIT»

S.A. au capital de 4.700.000 Dinars divisé en 47.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0428199E

MF : 0428199E AM 000

Affiliation à la CNSS : n°0020694443

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 février 2026, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - TUNIS le 27 février 2026 sous le n°26802667 - Quittance n°M031802, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Mohamed Mehdi BOUZAIANE, en qualité de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui expirera à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette décision prend effet à compter du 10 mars 2026.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 3 mars 2026 sous le n°202623282.

2026R00645SANB2

Nomination du Président du Conseil d'Administration

Nomination du Directeur Général

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 49.550.000 Dinars divisé en 495.500 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Route de Sousse - Km 6 - Zone Industrielle - 2013 BEN AROUS

Identifiant unique : 0307017K

Matricule fiscal : 0307017K AM000

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 février 2026, enregistré à la Recette des Finances de Nouvelle Médina le 17 février 2026 sous le n°26700868 - Quittance n°M014707, le Conseil d'Administration a décidé de nommer :

- Monsieur Mustapha ABDELMOULA, en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour le restant de son mandat d'Administrateur qui expirera à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

- Monsieur Wissem KHELIFI, en qualité de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur qui expirera à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 24/02/2026 sous le n°202623315.

2026R00646SANB2

NOTICE D'INFORMATION POUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE ANONYME

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

LES PERLES DU DESERT

SOCIETE ANONYME - TOTALEMENT EXPORTATRICE

AU CAPITAL SOCIAL DE 10.200.060 DT

SIEGE SOCIAL : AMEN EL BOUHAIRA - 3ème ETAGE - LES BERGES DU LAC - 1053 - LA MARSA - TUNIS - TUNISIE

IDENTIFIANT UNIQUE : 1432766B

MATRICULE FISCAL : 1432766/B/A/M/000

Montant de l'augmentation du capital social : 1.312.450 DT, majorée d'une

prime d'émission globale de 2.687.610, 956 DT, et ce par apport en numéraire.

Objet Social : Le développement, la production, la transformation et le conditionnement de terres et produits agricoles et toutes activités y afférentes.

Durée : 99 ans.

Dépôt du Procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 mars 2026, enregistré à la recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis le 5 mars 2026, enregistrement numéro 26500868, quittance numéro 2334, a été déposé le même jour au Centre du Registre National des Entreprises sous le numéro du certificat 202615165, numéro de dépôt 14161.

Nombre d'actions à souscrire : 131.245 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 DT chacune.

Prime d'émission par action : 20,478 DT par action émise payable intégralement dès la souscription.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Chaque actionnaire dispose d'un nombre de voix proportionnelle au nombre d'actions qu'il possède.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription à l'augmentation de capital seront versés auprès de Banque Tuniso-Koweitienne, agence Centrale sur le compte indisponible numéro 20 000 0022301189458 62.

Délai de souscription : Trois (3) mois à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 nouveau et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2026400775SANB2

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE ANONYME

GREEN SICAR

SOCIETE ANONYME

Au CAPITAL SOCIAL DE 21.000.000 DT

SIEGE SOCIAL : Immeuble HBG, 5ème étage, Rue île de Failaka,

Cité Les Pins, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

IDENTIFIANT UNIQUE : 1714717J

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 07/01/2026, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Société - 1er Bureau Tunis le 22/01/2026 sous le n°26700282, quittance n°M000541, publié au RNE le 05/03/2026 sous le n°2026P43851979, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire d'un montant de 5 000 000 dinars tunisiens, par l'émission de 500 000 actions nominatives nouvelles, libérées intégralement lors de la souscription.

Cette augmentation porte ainsi le capital social de 16.000.000 dinars tunisiens à 21.000.000 dinars tunisiens, divisé en 2.100.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars tunisiens chacune.

Le délai d'exercice du droit de souscription est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture anticipée.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital seront déposés dans un compte indisponible n°08603 0001532024052 72, ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), agence «Les Berges du Lac».

2026400786SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ZARZIS BETON

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 500.000 Dinars

Siège Social : Zone Industrielle de Zarzis - Zarzis

Identifiant unique N° : 0817395Y

Suivant Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/1/2026

(enregistré à la Recette des Finances Tina, Sfax le 17/2/2026 sous QN°M014006 EN°26700584, les associés ont décidé :

- de révoquer tous les pouvoirs dont dispose Mr Abdelkerim Ben Salah

- de déléguer au profit de Mr Mohamed Cheikhrouhou le pouvoir de signature bancaire avec pouvoir de signature conjointe avec Monsieur Nidhal Frikha.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0817395Y le 23/2/2026.

2026400791SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 6.000.000 DT

75, Avenue Kheireddine Pacha - Pacha Center - Montplaisir - 1073 Tunis

I.U : 0015196G

Suivant Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/1/2026 (enregistré à la Recette des Finances Tina, Sfax le 17/2/2026 sous QN°MO14004 EN°26700583, les associés ont :

- pris acte de la fin du mandat de Monsieur Abdelkerim Ben Salah de son mandat de co-gérant et ont décidé de révoquer tous les pouvoirs dont il dispose.

- décidé de déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Monsieur Mohamed Cheikhrouhou avec pouvoir de signature conjointe avec Monsieur Nidhal Frikha.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0015196G le 20/2/2026.

2026400792SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un bien commercial reconnu par la signature de la Commune de Gafsa le 26/02/2026 et enregistré à la Recette des Finances de Gafsa sous le numéro de récépissé M011876 et le numéro 26201878 en date du 2/3/2026, M. Jamal bin Youssef Bin Al-Sabti Al-Obaidi, titulaire de P.T., n°06160616, a vendu à M. Amir bin Salem bin Muhammad Al-Saleh Muhammadi, titulaire de P.T., n°14721533 l'intégralité du bien commercial se trouve dans un magasin préparé pour toutes activités commerciales et est utilisé dans le magasin situé à M'sila, Gafsa, avec tous ses éléments matériels et moraux.

En effet, cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 04/03/2026 et toute personne qui en a le but doit contacter le siège de l'actif commercial indiqué ci-dessus dans un délai de vingt jours.

2026R00633FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi par Maître Amani Zaghdoud et Maître Mohamed Zarrouk notaires à Médenine et enregistré à la Recette des Finances de Médenine le 24/02/2026 sous numéro de quittance M021393, Madame Souad bent Mohamed Tiss, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05769875, a fait don au profit de Madame Aïcha bent Mohamed Tiss, titulaire de la carte d'identité nationale n°05731097, la totalité du fonds de commerce consistant en une garderie scolaire, sis à Rue El Athir, Médenine, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce susmentionné dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne paru au Echourouk le 27/02/2026.

2026R00635FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Mareth le 16/02/2026 sous le numéro d'enregistrement 26200324 et sous le numéro de quittance M010120, Monsieur Abderazzak Chamekh, titulaire de la carte d'identité nationale n°09110419, a vendu à Monsieur Chamseddine Jemai, titulaire de la carte d'identité nationale n°14751644, et à Madame Wijdene Jemai, titulaire de la carte d'identité nationale n°04971834, la totalité du fonds de commerce consistant en «une boulangerie moderne pour la fabrication de pain fin et de pâtisseries» avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Dkhilet Toujane Gabès.

Toutes les oppositions seront reçues auprès de Maître Sami Fateh, avocat à la Cour de Cassation, sis au bureau n°10, Rue Tajerouine, Route de Tataouine Médenine, titulaire de la carte d'identité nationale n°05785618, délivrée à Tunis le 16/8/2011, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Paru au Quotidien le 27/02/2026.

2026R00636FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/02/2026 enregistré à la recette des finances de la nouvelle médina en date du 20/02/2026 sous le n°26200944, monsieur Issam Jerbi a vendu le fonds de commerce à Amiri Mouldi à usage de tous commerce sis au 30 Avenue Hbib Bourguiba ben arous.

Les oppositions seront reçues par Maître Walid Kanzoul avocat près la cour de cassation son bureau sis au 2 rue de Sfax ben arous et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Un avis a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 01/03/2026.

2026R00638FCCC2

Don d'un fonds commercial

Suite à une lettre manuscrite avec juste preuve par les notaires à feriana maître karem haggui et Mm wahida guaudouzi enregistrée à la recette des finances de feriana en date du 22 décembre 2025 quittance n°Mo48874 Mr Jasser saadouni a Fait donation ses biens commerciaux avec ses éléments matériels et moraux représenté par un magasin d'une grande superficie "super Market" situé à l'avenue de Marseille, feriana à sa mère Sihem ilahi titulaire de la carte d'identité nationale N°02796364 le siège des oppositions aux créanciers potentiels a été fixé au siège du donataire avenue de Marseille feriana Kasserine.

2026R00650FCCC2

Don d'un fonds commercial

Suite à une lettre manuscrite avec juste preuve par les notaires à feriana maître karem haggui et Mm wahida guaudouzi enregistrée à la recette des finances de feriana en date du 22 décembre 2025 quittance n°Mo48877 Mr jasser saadouni a Fait donation des biens commerciaux avec ses éléments matériels et moraux représenté par bijoutier rue Habib Bourguiba, feriana à son père Abdeljalil Saadaoui titulaire de la carte d'identité nationale N° 03150330 le siège des oppositions aux créanciers potentiels a été fixé au siège du donataire avenue de Farhat hached feriana Kasserine.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 7/3/2026.

2026R00651FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 10/02/2026 enregistré à la recette des finances de Bou-Salem le 11/02/2026 quittance N°M009366 sous le n° d'enregistrement 26200391 Mme Skhiri Samia titulaire de CIN N°07866670 du 23/5/2024 domiciliée au 33 rue Habib Bourguiba Jendouba a vendu le fonds de commerce lui appartenant exploité à la vente des poissons sis à la Rue Salah Ben Youssef Bou-Salem à Mr Mastouri Mohammed Essayed titulaire de CIN N°02357830 du 13/06/2018 domicilié à Bousalem.

Les oppositions sur le prix du fonds de commerce devrant être faite au bureau maître Zoghlami Arbia Rue Khair-Eddine Boussalem dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

La vente du fonds de commerce a été publiée au journal quotidien Essabah du 14/02/2026.

2026R00655FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi Avocat auprès de la cour de cassation sis son bureau au 10 avenue Londres Tunis, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 03/02/2026, quittance n°M006806 Monsieur Chaker Ben Ali Ben Hamouda Abayet CIN 07900267 a vendu à Madame Rim Fille de Nouredine Balhi épouse Mohamed Dridi CIN 07760643 la totalité du fonds de commerce immatriculé auprès registre national des entreprises sous le n°16237643L, activité «toute activité commerciale» sis au 01 Avenue d'Algérie Tabarka Jendouba.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Madame Rim Fille de Nouredine Balhi épouse Mohamed Dridi à son adresse sise à Cité Avenue d'Algérie Tabarka Jendouba dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Une copie de cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 05/02/2026.

2026R00656FCCC2

Transfert d'un fonds de commerce par acte de partage

Suivant acte de partage sous seing privé en date du 22/11/2025 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 02/12/2025 suivant quittance n°M086092 et numéro d'enregistrement 8990296. Il y a eu transfert du fonds de commerce dont l'identifiant unique est 0433486S, sise au 29 Avenue Habib Bourguiba Tunis et dont le défunt Monsieur Othman ABBOUZ était propriétaire, à ses fils Monsieur ABDELMAJID ABBOUZ titulaire de la CIN n°00105569 et Monsieur SAMI ABBOUZ titulaire de la CIN n°05185261 et ses filles RADHIA ABBOUZ titulaire de la CIN n°00565517, RACHIDA ABBOUZ titulaire de la CIN n°05055159, SOUMAYA ABBOUZ titulaire de la CIN 05171339 et HOUNEIDA ABBOUZ titulaire de la CIN n°07004027. Suite au transfert de la propriété du fonds de commerce, les nouveaux propriétaires précités ont eu un nouvel identifiant unique numéro 1970292H. Les oppositions seront acceptées dans les délais de vingt jours par les propriétaires à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk et le Quotidien» le 06 Mars 2026.

2026R00657FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 10/02/2026 enregistré à la recette des finances de Bou-Salem le 11/02/2026 quittance N°M009343 sous le n° d'enregistrement 26200390 Mme Skhiri Samia titulaire de CIN N°07866670 du 23/5/2024 domiciliée au 33 rue Habib Bourguiba Jendouba a vendu le fonds de commerce lui appartenant exploité à la vente fast-food sis à la Rue Salah Ben Youssef Bou-Salem à Mr Mastouri Mohammed Essayed titulaire de CIN N°02357830 du 13/06/2018 domicilié à Bousalem.

Les oppositions sur le prix du fonds de commerce devront être faites au bureau de maître Zoghlami Arbia Rue Khair-Eddine Boussalem dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

La vente du fonds de commerce a été publiée au journal quotidien Essabah du 14/02/2026.

2026R00667FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente de fonds de commerce du 23/02/2026 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 27/02/2026 quittance n°M023574 sous le n° d'enregistrement 26201037 Mme Leila bent Hamma Boukassas a vendu à M. Atef ben Adel Nouali tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue 02 mars Grombalia, exploité comme restaurant de restauration rapide avec prise en compte d'autres activités connexes. Toute opposition sera adressée à la vendeuse à l'adresse du fonds de commerce exploité, et ce pendant la durée de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T. Publier au journal la Presse le 6/03/2026.

2026R00669FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing du 13 février 2026 à la municipalité de hamem Sousse, enregistré à la recette des finances hamem sousse le 17 février 2026 quittance numéro 21331, numéro d'enregistrement 26201059, Mme SLIM hedia a vendu à Mr BOUJNEH mohamed amine le fonds de commerce qu'il s'agit d'un restaurant situé à rue de la liberté à hamem sousse, les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de vendeur et l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 01/03/2026.

2026S00305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26/26/2026, quittance N°M018611, N° d'enregistrement 26201451, Madame kawla Ben Aycha, demeurant à cité habib themer bou othmen Monastir 5000, titulaire de la carte d'identité n°06954675 délivrée le 30/04/2019, a vendu à la Société OREA représentée par son représentant légal Amine Al-Hajri, titulaire de la carte d'identité n°11954643 délivrée le 21/11/2023 demeurant à la division Al Jabbass Al Mansoura Kairouan, la société sise à la résidence Al-Hadaiq 500 Monastir et inscrite au registre de commerce sous le N°B5058892026 au tribunal de première instance de Monastir avec l'identifiant unique 1966421 T auprès du bureau des impôts de Monastir, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient, avec ses éléments corporels et incorporels, sis à cité Ibn-Al Jazar Scanes Monastir, qui se compose d'une boutique et destiné au commerce «Autre commerce spécialisé de détail et vente de cadeaux» enregistré au registre de commerce sous le N°A15104532023 et enregistré sous le N° d'identification fiscale unique 1701486/V auprès du bureau des impôts de Monastir.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître KAIS Belaid Avocat à la cour de cassation à son adresse : Av de la République Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 5/3/2026.

2026S00307FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 24/2/2026 enregistré à la recette des finances de moknine le 26/02/2026 quittance N°18218 enregistrement N°26200481 Mohamed Hedi Dimassi a cédé la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la transformation du plastique sis à menzel farsi route d'emiret hojjaj.

Les oppositions sont acceptées au siège de l'acheteuse sis rue Djerba à Ksar Hellal dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 10/03/2026.

2026S00309FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte de vente d'un fonds de commerce signée le 13/02/2026 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 13/02/2026 quittance n°14313 Mme Najah saleh titulaire de la CIN 09370301, a vendu à Mme fawzia belhaj titulaire de la CIN 12805951 la totalité du fonds de commerce du local destiné «commerce» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 245 rue Mohamed Belhaj Zahra MAHDIA. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 6/3/2026.

2026S00311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de jemmel le 27/02/2026, quittance N°M019383, N° d'enregistrement : 6218188, monsieur walid kbair a vendu à Madame Nour Doss, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient, avec ses éléments corporels et incorporels, sis au local bâtiment de l'union locale de travaille jemmel.

Toutes les oppositions se font entre les mains de madame Nour doss à son adresse rue hannibal zawiet kontech jemmel dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du : 04/03/2026.

2026S00313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte écrit établi par Maître Imad Hadda entre les parties le 5 février 2026, Lotfi Ben Abdallah Benour, titulaire de la carte nationale d'identité

n° 06751441, en qualité de vendeur, vend le fonds de commerce situé rue de Tabsis, Bekalta, gouvernorat de Monastir, constitué d'une poissonnerie (Friqo), à l'acquéreur : Mohamed El Hachemi Achour, titulaire de la carte d'identité nationale n°06836590, inscrit au registre du commerce de Bekalta - Reçu n°M0032800, N° d'immatriculation 26200063.

Cet avis a été publié dans le journal Al-Chourouk le 4 mars 2026.

2026S00315FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation par acte notarial en date du 02/03/2026 enregistré le 02/03/2026 à la recette des finances de Msaken sous le n° de droit de transfert 62 et le n° de quittance M030868, Mr. Salah Attia CIN n°02829545 a fait un don à Mr Abdelmajid Attia CIN n°05572186, tout le fonds de commerce situé au n°37 marché central, Msaken - Sousse, dont l'objet le commerce (vente de viandes rouges).

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 07/03/2026.

2026S00318FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/12/2025 et enregistré à la recette de finances rue Habib Bourguiba le 12/12/2025, sous le numéro quittance M03469 et numéro d'enregistrement 2207505, SAIIDA MSALMI titulaire de C.I.N n°01317843 a vendu à SALAH HAMROUNI titulaire de C.I.N n°01012618, la totalité du fonds de commerce exploité en CAFE nommé UNO, sis à la route de l'aéroport Km 7 Sfax.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Garbaa Ines épouse Drira, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Ellissa centre 2ème étage bureau n°210 - SFAX.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal ASSABAH le 11/02/2026.

2026X00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

ETUDE CHOKRI SMAOUI

Avocat à la Cour de Cassation

Rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mezzanine Bureau n°1 Sfax

M.F : 581246CAP000

Selon acte SSP du 22 et 30 Juin 2023 enregistré à la recette des Finances Abou el Gacem Chebbi Sfax le 16/02/2026 sous le N°26200744 quittance N°MO16652.

Mr Isam MERDASSI, Titulaire de la C.I.N n°05339008, RC N° A152262000, a vendu à la Sté TMS FOOD, SARL, représentée par son gérant Mr Tahar ABDELMOULA, Titulaire de la C.I.N n°11001146, la totalité du fonds de commerce exploité comme Restaurant nommée MECHMECHA, sis à Imm Aghalba route gremda km 0.5 Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Chokri SMAOUI Avocat à la cour de Cassation à son adresse sus-indiquée dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions doivent être faites à son étude.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 6 et «Le Temps» Page 14 du 26/02/2026.

2026X00323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 04/02/2026, enregistré à la Recette des Finances rue Boulbaba Mrabet à Gabès le 23/02/2026 (quittance n°M012671, enregistrement n°26201696), les héritiers de Khaled Ben Mohamed Aziz Chagra ont cédé la totalité du fonds de commerce sis à la rue du Maghreb Arabi, jara Gabès Ville 6000 Gabès, consistant en un magasin de chaussures et produits en cuir, avec tous ses éléments matériels et immatériels à Abdelhamid Ben Bechir Farhat, titulaire de la CIN n°03282495. Toutes les oppositions seront reçues au domicile des vendeurs, 55 rue Tazarka, Gabès, dans un délai de vingt (20) jours dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T

Cette annonce sera publiée au journal le Quotidien le 04/04/2022.

2026X00325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré le 27/02/2026 à la recette des finances Sekit Ezzit Sfax n°26200720 quittance N°M018830, Houda Ayedi CIN 05275401 demeurant au 89 avenue 9 Avril entrée Turki Sekit Ezzit Sfax, a vendu à Eya Belghith CIN 11166251 demeurant à la route Tbolbi Km 4 Echihia Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le magasin de 28 m² sis à la route de Tunis km 7.5 Sekit Ezzit Sfax. Les oppositions seront reçues dans 20 jours au plus tard à partir de la publication de cet avis au JORT et devront être adressées au nom de Eya Belghith chez librairie Elkouloud Sekit Ezzit Km 7 a coté de café le coin Sfax. Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 4/3/2026.

2026X00326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/02/2026 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 24/02/2026 N°26200628 quittance n°M022158 HASSEN BEN BRIK ABDELJAWED a vendu à KHIRA BENT MOUHAMED LTAIEF le fonds de commerce destiné au commerce de fruits secs sis à la Route de L'AFRANE km 1 Sfax prés du Café «MARIA».

Les oppositions s'effectuent dans un délai de 20 jours de la publication au JORT à l'étude de maître Habib Ben Romdhane au 30 rue Kairouan 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux "ACHOUROUK" et "le QUOTIDIEN" le 01/3/2026.

2026X00327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 24/02/2026 enregistré à la recette des finances de Boumhel Ben Arous le 26/02/2026 (Reçu n°M015453) Monsieur Belgacem Ghadhri CIN N°00597682 a vendu à Mme Aida Habbassi CIN n° 00796113, la totalité du fonds de commerce exploité au local n°6 centre El mouradi avenue la liberté Boumhel - Ben Arous. Toutes les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Amri Khaled 32 Avenue la liberté - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 05/03/2026.

2026400750FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine le 20/02/2026 (Reçu n°M024483) Mme Hayet Mliki CIN N°05673406 a vendu à Mme Samira Ben ElKhadhi CIN n°04627460, la totalité du fonds de commerce exploité au 70 Rue 4300 Ezzahrouni - Tunis.

Toutes les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Amri Khaled 32 Avenue la liberté - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 05/03/2026.

2026400751FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation de F.C enregistré à la recette des finances rue jazira Tunis le 26/02/2026 enregistrement N°M012627 NEJIB BEZMAOUI a Donné à AMIRA SHIRI la totalité du F.C situé à MARTHEN LOUTHER KING N°7 TUNIS TOUT COMMERCE DONNATION comprend tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront acceptées chez Maître AYARI Noureddine 18 rue d'Algérie Tunis.

Cette annonce a été publiée le 28/02/2026 aux journaux Echourouk P 18 et le Quotidien P 09.

2026400757FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de DONNATION de F.C enregistré à la recette des finances rue jazira Tunis le 26/02/2026 enregistrement N°M012628 NEJIB BEZMAOUI à Donner à AMIRA SHIRI la totalité de F.C situé à SOUK ESSOUF N°32 TUNIS Magasin de vente de produits d'artisanat en argent DONNATION comprend tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront acceptées chez Maître AYARI Noureddine 18 rue d'Algérie Tunis.

Cette annonce a été publiée le 28/02/2026 aux journaux Echourouk P 18 et le Quotidien P 09.

2026400758FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Wassim AZAIEZ, Avocat, signé les 10 et 24 février 2026 et enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah 6 le 27 février 2026 (Quittance n°M026868 - Enregistrement n°26201528), Monsieur Khalil HARBEGUE, titulaire de la carte d'identité nationale n° 09638707 et du matricule fiscal n°1830956Y, a cédé la totalité du fonds de commerce sis à l'Immeuble «Le Palace», Local n°01, Avenue Hédi Nouira, Cité Ennasr Ariana, exploité pour tout type de commerce et actuellement à usage de café, au profit de la société EMNA DE GESTION DE FONDS DE COMMERCE, Société à Responsabilité Limitée en cours de constitution.

Les éventuelles oppositions devront être faites entre les mains de l'acquéreuse, à son domicile élu sis au 31, rue Khalij El Kamar, Cité Ennasr 2 - Ariana, et ce, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le contenu du présent avis a été publié au journal Le Temps du 04/03/2026.

2026400759FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Me Olfa Jaïbi, avocate dont le cabinet se trouve au 45 rue CHAAMBI, cité MOEZ, Immeuble BARGOU 2, Appart 9 (RDC), Menzah1, Tunis, signé par signatures légalisées le 2 mars 2026 et enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 2 mars 2026 (N° 26200446 / QUIT N°M012569), M. Abdelkader Ben Saleh Ben Abdallah Al Ajili a vendu, sous toutes les garanties réelles et légales, à M. Abdesalem Ben Slimane Ben Abdesalem Ben Hamida, le fonds de commerce exploité dans les locaux commerciaux situés à rue Nouak El Chott n°2, cité Imen 2034, Ezzahra Ben Arous, et exploité dans le commerce de détail de meubles et d'articles ménagers, sous l'identifiant unique 0519009M. La vente englobe tous les éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Olfa Jaïbi, avocate à l'adresse de son cabinet sis au 45, rue CHAAMBI, cité MOEZ, Immeuble BARGOU 2, Appart 9 (RDC), Menzah I, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Le temps et Essabeh en date du 6 mars 2026.

2026400762FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, daté du 06 janvier 2026, enregistré à la recette des finances de la marsa le 26 février 2026, quittance n°26201385, enregistrement n°28713, Mr Mohamed Salah Houissa, a vendu à Mme Fatma Abichou, la totalité du fonds de commerce, sis 13 bis avenue Habib Bourguiba, Sidi Boussaid Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à l'activité de «pharmacie de nuit, type B».

Les oppositions seront acceptées devant maître Wafa El Abed avocate, à son cabinet sis au 53 avenue de Paris, Résidence Médina Palace, Bloc B, 3ème étage, Bureau n°13, 1001 Tunis, dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 03/03/2026.

2026400764FCCC2

Contrat de Vente d'un Fonds de Commerce

Suivant acte de vente sous seing privé du 18/02/2026 et enregistré à la recette des finances rue ghandi en date du 27/02/2026 quittance n°M015868 enregistrement n°26201116, Monsieur Belgacem Chamsi titulaire de la carte d'identité nationale n°00664914 a vendu à monsieur Noureddine Meddeb la totalité du fonds de commerce lui appartenant et consistant en une parfumerie exercée au local sis au n°28 immobilier le Colisée au 43-45 avenue Habib Bourguiba Tunis avec ses différents éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi dans un délai de vingt jours, entre les mains de l'acheteur sis au n°02 rue Abu Dubai Tunis à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée dans deux journaux : Al Chourouk et Le Quotidien le 06/03/2026.

2026400777FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances la Goulette le 04/03/2026 enregistrement n°26201876 quittance N°25287 Monsieur Haithem Boulabi a vendu à Mohamed khalil ben Ameur le fonds de commerce situé au Local N°5 au RCD Immeuble A de l'immeuble nommé "La rive gauche" situé au lotissement FAH Ain Zaghouan Tunis exploité comme Café catégorie A titulaire MF n° 1814829/Y.

Les Oppositions éventuelles doivent être adressées à l'acheteur au local du fonds de commerce indiqué pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été déposé au journal le Quotidien du 7/03/2026.

2026400787FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, légalisé et enregistré à la Recette des Finances de Bir El Kassaa sous le numéro 26200329, quittance n°M006954 en date du 16/02/2026, Monsieur Hatem Boudia a vendu à Monsieur Chawki Jemaoui la totalité du fonds de commerce sis au n°362, Mourouj 3 - Cité Ennasr, exploité dans l'activité de vente de poissons.

Les oppositions seront reçues à l'adresse susmentionnée dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est également publié dans les journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 07/03/2025.

2026400793FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté le 04/02/2026 enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 05/02/2026, quittance N°M017920 n° d'enregistrement 26300614, Mme Zohra bent Mohamed Naceur ferjani et Mr Maher Ben Habib Ben Mohamed Bra ont loué à Mr Youssef Ben Abedlaziz Ben Youssef Mezni, la totalité du fonds de commerce "gérance libre" exploité entant que Buvette, dans le local sis 57 rue Hamza Ben Abdelmotaleb Ariana Soghra Raoued 2056 Ariana.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 07/03/2026.

2026R00654FCCC3

LOCATION GERANCE LIBRE

Par contrat de location du 02/01/2026 enregistré à la recette des finances Rue VICTOR HUGO SOUSSE le 13/01/2026, Quittance N°M003081, Enregistrement N°26300176, rédigé par l'avocat Monsieur CHADLI DEROUICHE, titulaire de la CIN N°04157961 délivrée le 09/11/1995, Monsieur AHMED BEN MEFTAH AYED, titulaire de la CIN N°02999328 délivrée le 05/12/2019, a loué à la Société VINTAGE HOME BY SUSANA, représentée par sa gérante Madame SAOUSEN LAKHAL, titulaire de la CIN N° 0554112 la totalité du fonds de commerce sis au local situé à la Route de Tunis Oued Blibene Khézama Ouest Sousse exploité en Commerce et Ventes d'objets des maisons et Meubles d'occasion du 01/01/2026 au 31/12/2028.

Toutes oppositions doivent être adressés au local du fonds, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet article a été publié au journal AL-SHOROUK du 6/3/2026.

2026S00314FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances THYNA le

24/02/2026 reçu N°M01512224 enregistrement n°26300643 Mme Afef Tahri titulaire de C.I.N 06025378 a loué à M Abderrahmen Lachhab titulaire de C.I.N 11005502 la totalité du fonds de commerce pour exploitation de café demeurant à sidi Abid km 5 Sfax pour une période de trois ans du 15/02/2026.

Toute opposition éventuelle se fait entre les mains de locataire.

Cette annonce a été publiée dans le journal AL-SHOUHOUK le 03/03/2023 reçu n°02677.

2026X00329FCCC3

Contrat de location gérance

Selon contrat de location d'un fonds de commerce légalisé en date du 17/02/2026, enregistré à la recette des finances Sidi Hcine le 19/02/2026 sous le n°26300811, quittance n°M024202, Mr Lotfi Guirat titulaire de la cin n°00783933 délivrée le 10/01/2005 a loué le fonds de commerce sis au 23 Rue Martyr Tahar Mejri Zahrouni Tunis à Mr Mohamed Walid Ben Essabri titulaire de la cin n°04811365 délivrée le 04/08/2025 pour l'exploiter en vente volailles et dérivés en détail pour une période de 2 années renouvelables à partir du 01/01/2026.

Publication parue au journal «La Presse» le 5/3/2026.

2026400755FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 12/12/2025, enregistré à la Recette des finances - rue Tarak Ibn Zied, Bizerte le 27/02/2026, sous le n°26301466, quittance n°M017676, la société BIZERTE MOTORS, société à responsabilité limitée, identifiant unique n°1043035E, ayant son siège social à la Zone industrielle Zarzouna, 7021 Bizerte, a donné en location à la société MIK AUTO HALTE, société à responsabilité limitée, identifiant unique n°1757560Q, ayant son siège à Immeuble Ulysse B 1-3, Cité Les Pins, Les Berges du Lac 2, La Marsa, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la Zone industrielle Zarzouna, Bizerte, et plus précisément au lot n°190 du plan de lotissement relatif au titre foncier n°7021 Bizerte, et ce pour une durée de cinq (5) années renouvelables, courant du 01/01/2026 au 31/12/2030.

Le présent avis a également été publié dans les journaux Assabah et Le Temps en date du 05 mars 2026.

2026400778FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing daté du 6 et 13 février 2026, enregistré à la Recette des Finances de Hammam-Lif le 17/02/2026, quittance n°MO10506 enregistrement n° 26300328, la société Chahia, représentée par son gérant Mr Nabil Jarmoud titulaire de la CIN n°05725311 délivrée à Tunis le 11/6/2021, a loué pour la période de trois mois renouvelables, à Mr Mohamed Akkezi, titulaire de la CIN n°14312848 délivrée à Tunis le 25/11/2022, la totalité du fonds de commerce du local commercial sis au 38 rue d'Alger Hammam-Lif destiné à la vente des viandes, des produits dérivés de volailles et de tous produits et équipements connexes.

Les oppositions seront acceptées dans les délais légaux chez Maître Manel Ferchichi dont le cabinet est situé au 9, rue Libye, Résidence Les Jardins, 1er étage, bureau A-S. Lafayette, Tunis 1002.

Cet avis de location a été publié sur le journal le Quotidien du 6 mars 2026.

2026400780FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

ASSOCIATION NOUR AL-HOUDA POUR L'ENSEIGNEMENT DU CORAN

Adresse : 02, rue de la Mosquée Zitouna, El Mourouj 3 - 2074

1- Mémoriser le Coran par tous les Moyens possible et pour différents groupes d'âge, comprendre ses significations et ses objectifs, et bien le récité, en coordination avec les différents organismes spécialisés des affaires religieuses.

2- Diffuser le Coran et ses sciences, et fournir les Moyens et les conditions qui le permettent.

3- Contribuer à insuffler un esprit de solidarité et de cohésion sociale.

4- Unité nationale et renforcement des liens humains, arabes et islamiques.

Présidente : Madame Najia Naji

Secrétaire Générale : Madame Najia Maamar

Trésorière : Madame Mounia Touati.

2026R00644APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement de développement agricole el Amel chouaihia

Siège social : chouaihia labiadh jelma

Sujet : Conservation valorisation et maintenance des sources naturelles

Commission :

- Président : Walid ben baraket chihawi

- Trésorier : Ezzahi ben lazher chihawi

Reçu du dépôt n°1168 du 25/08/2025.

2026X00321APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence «Hannibal»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 8 Novembre 2025 enregistré à la recette des finances La Marsa sous le numéro 25708565, la quittance n°M155326 du 19/12/2025.

Le syndicat des copropriétaires de la résidence Hannibal (C1- C2-C3) sise à la Marsa a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Ahmed Fawzi Hamad

Trésorier : Mr Jamil Ben Mansour

Trésorière adjointe : Mme Samia Gherab

Membre : Mme Faouzia Arif.

2026400748APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau syndicat des propriétaires

De l'appartement «el Kods» rue Souheil ben Amrou cité Riadh 2 Sousse

Suite au PV électorale en date du 18/1/2026 enregistré à la recette des finances de cité Riadh Sousse le 26/02/2026 sous le N°M016010 il a été décidé de nommer :

- Marzouk Jamel : président 04142355

- Hbiba Bousetta : secrétaire générale 04027877

- Thouraya Ayech : trésorière 09289128.

2026S00312APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence «IMEN 4»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 19 octobre 2025 enregistré à la recette des finances Ariana sous le numéro 3502, la quittance n°25946 du 27/10/2025. Le syndicat des copropriétaires de la résidence Imen 4 sise à la Soukra a été élu et il a décidé d'élire Mme Chaima Nahdi la gérante de la société du syndic immobilier professionnel SYNDIC PLUS en qualité de présidente et trésorière de la résidence Imen 4 et élu Mr Nader Chabchoub, Mr Riadh ben Aia, Mr Jedidi Fhimi, Mr Montassar Fraj, Mr moez Chakroun, Mr Adel Jihed, Mr Walid Chaabouni et Mr Walid Jelouli des membres de syndic.

2026400749APSF2

Election du syndic des copropriétaires

Immeuble A2, 7 rue de Grenade, Manar I

En vertu du procès-verbal de l'AGE en date du 08.02.2026, enregistré à la recette des finances de Manar I le 23.02.2026 sous le numéro M017340-quittance numéro 26800586.

Il a été décidé l'élection du bureau du syndic comme suit :

Président : Baccouche Abdelaziz

Trésorier : Jebnouni Khalil

Secrétaire Général : Anis Mahjoub.

2026400770APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques de part indivise

D'un immeuble immatriculé

Suite à la réduction de mise à prix de 40%

Office Maître Chouikhi Fathia

Avocat à Médenine Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine

Tél : 75 648 400

le créancier saisissant : Wifak International Bank (ex Société el Wifack leasing), en la personne de son représentant légal président, société anonyme inscrite au registre de commerce sous le numéro B134782002 au tribunal de 1ère instance de Médenine dont le siège social sis à l'avenue Habib Bourguiba Médenine 4100, ayant élit adresse près son avocat Maître Fathia Chouikhi avocat à Médenine sis Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine en sa qualité de créancier.

Le Débiteur saisi : 1/ Société Ceram Bâtiment SOCEBAT, en la personne de son représentant légal inscrite au registre de commerce sous le numéro B2183122014 au tribunal de 1ère instance de Tataouine, matricule fiscal 1346651 G, dont le siège sis à l'avenue Hay El Ber 3200 tataouine en sa qualité de créancier d'origine.

2/ Aymen ben Mohamed Habib ben Mohamed Abderrahman, ouvrier, demeurant à l'avenue Amor Douday - Tataouine, en sa qualité de garant foncier.

Avocat saisissant : Maître Fathia Chouikhi- Avocat près la cour de cassation - sis à Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine / Tél.75.648.400

Immeuble objet de vente : part indivise du terrain objet de titre foncier n°11873 Tataouine dénommé HEDI situé à la région Gordab, délégation Ghomrassen, gouvernorat Tataouine dont la superficie totale est estimée de 53422m m, sa partition générale 53422 parties, nombre des pièces 01, Numéro de pièce 91, (inscrite le 18/01/2018 tataouine, v01/ n°61) situé à environ 300 m de la route régionale n°121 reliant ghomrassen et Tataouine du coté droit vers ghomrassen et à environ 500 m du village Horrya et du 07 k du centre ville de ghomracen, région gordab, délégation ghomracen, gouvernorat Tataouine.

Le terrain consiste en une part indivise non couverte par une construction difficile a être limité et précisé de l'ensemble du titre foncier n°11873 Tataouine et sera défini comme suit :

Le bien consiste en un terrain nu d'une superficie de 800 m² relevant du titre foncier n°11873 Tataouine dont la propriété a été acquise par achat auprès d'el hadi ben Amor al amayri et ce en vertu d'un acte notarié établi par deux notaires ali ben Mansour et Béchir abdel Kader le 27/09/2017 enregistré le 12/01/2018.

Le bien est soumis avec toutes ses caractéristique techniques du titre foncier n°11873 Tataouine notamment;

Terrain nu dont la façade donne directement sur la route régionale n°121 reliant Tataouine à ghomrassen.

Terrain non inclus dans le plan d'aménagement urbain de la zone urbaine.

Bien situé dans une zone disposant des équipements nécessaires eau potable, réseau électriques, téléphone.

Prix d'ouverture après la décision de réduction de 40 % : vingt-quatre mille dinars selon la décision de Tribunal de Première Instance de TATAOUINE, avec les frais désignés par le Tribunal de 1.767.360d avec les frais désignés par le Tribunal.

Date et lieu de vente : le Lundi 06/04/2026 à partir de 09h et suivante devant la chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de première Instance de Tataouine.

Visite de l'Immobilier : Tous les jours de la semaine pendant les horaires du travail.

Pour consulter le cahier des charges, vous pouvez le demander soit auprès du Greffe du Tribunal ou au bureau de l'avocat chargé d'effectuer les poursuites.

Pour participer à l'enchère, l'enchérisseur devait assurer le 1/3 du prix d'ouverture ou présenter un chèque avec provision.

Les Ressortissants Etrangers ne peuvent participer à l'enchère qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par Mr. Le gouverneur.

2026R00634VEPA1

Vente aux enchères publiques

PARTIE POURSUIVANTE : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le matricule fiscal et unique n°00000110F, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

PARTIE SAISIE : Mr Mahmoud Chahir Ayed, commerçant, résident à la rue Habib Thameur Soliman, titulaire de CIN n°06437129

L'AVOCAT POURSUIVANT : Maître NAJLA JAZI Avocat à la cour de cassation, demeurant au REZIG CENTRE BLOC D APPARTEMENT 5 SIDI REZIG Matricule Fiscal 0849122/Y.

PROPRIETE SAISIE : Il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°521932 Nabeul dénomme «dar el BANAFSEJ» sis à Soliman LOTISSEMENT AFH rue Othman Ben Affen sur lequel est bâtit une villa qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 111 m² dont 68 m² couverts selon la méthode, l'immeuble se compose aussi d'un premier étage en cour de construction d'une superficie de 67 m² réalisé, les travaux ont atteint le stade du terrassement et de l'élévation des murs intérieurs et extérieurs, il contient aussi un studio dans l'angle sud - est qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 23 m², l'immeuble contient aussi une petite maison du coté de l'est qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 23 m² qui se compose d'un salon une cuisine et une toilette des escaliers qui amènent au premier étage d'une superficie de 20 m² qui contient chambre à coucher qui contient un salon une cuisine et une toilette des escaliers qui mènent au premier étage d'une superficie de 20 m² qui contient une chambre à coucher l'immeuble est délimite du nord et du sud par un terrain qui contient un bâtiment à usage d'habitation de l'est par une rue publique et de l'ouest par la rue Othman Ben Affen.

MISE à PRIX : (292.900, 000) d frais et honoraires d'avocat en sus.

DATE ET LIEU DE LA VENTE : la vente de la propriété aura lieu le lundi 6/04/2026 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2026R00643VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue HEDI NOUIRA Tunis.

Partie saisie : MOHSEN BEN NACEUR KARCHOUD, demeurant au Croisement Ouled Soula Boumerdes Karkar Mahdia, CIN 03961681.

Avocat poursuivant : Maître ADEL MABROUK, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°52849 Mahdia d'une superficie de 16508 m² sis à Zrata Boumerdes Mahdia.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 19 809 DT600 000 auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 06/4/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Mahdia.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2026S00304VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître LAHMAR YOUSSEF

Avocat

Il sera procédé le LUNDI 06/04/2026 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de SOUSSE 2 à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître LAHMAR YOUSSEF sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : 1/ Monsieur Bouzid Ben Amor HAMLAOUI, demeurant à Ouled Amor -EL ALA KAIROUAN, CIN n° 07660456.

2/ Madame Ibtissem FAKRAOUI ép Bouzid HAMLAOUI, demeurant même adresse, CIN n°11867632, (mariée à monsieur bouzid hamlaoui sous régime de la communauté des biens).

Avocat poursuivant : Maitre LAHMAR YOUSSEF, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité des parts indivises soit 144 dans le TF 15482 Sousse relatif à la propriété «ELHARIK 151» d'une superficie totale de 125450 m² situé à Sousse sud. Il s'agit selon l'expertise d'un immeuble situé à la zone «El Anbar» cité El Manezeh Kalaa Sghira, limité au nord par Kamel bousslema, au sud Wahid jaiidi, à l'est Sami et à l'ouest rue ELANBAR. L'immeuble se compose d'un rez-de-chaussée contenant un hall, un salon, deux chambres, une cuisine, une salle de bain et deux cours à l'arrière et à l'entrée.

Les 1er et 2ème étages se composent chacun d'un appartement composé d'un hall, un salon, deux chambres, une cuisine, une SDB, et deux cours une à l'Est et l'autre à l'Ouest.

Mise à prix :

Trois cent vingt cinq mille trois cent dinars (325.300 ,000 DT).

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de SOUSSE2 situé à SAHLOUL ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2026S00316VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après rabais de 40% du prix d'ouverture

Etude maître Trabelsi Ahmed Sabri

Avocat près la cour de cassation

Avenue Léopold Senghor Sousse

Tél : 73215422

Fax : 73215423

MF : 000P A 780898/T

- Il sera procéder le lundi 13/04/2026 à partir de 9 heures au tribunal de 1ère instance de Sousse de la vente d'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : BH Bank (ex banque de l'habitat) société anonyme dont le siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis RNE : 0024588W par le billais de son représentant légal demeurant à son local du sahel sis à l'avenue 14 janvier Sousse.

Poursuivie : Rabiaa bent bannour ben Salah Lahmar CIN n°02982765 demeurant à rue 730 cité Suisse Sousse ou appartement n°13 immeuble snit 4ème étage sidi Abdelhamid Sousse.

L'avocat poursuivant : maître Ahmed Sabri Trabelsi sis à l'Avenue Léopold Senghor Sousse MF : 000P A 780898/T.

Immeuble à vendre : la totalité de l'appartement objet du titre foncier n°172880 Sousse sis au 4ème étage de la résidence Nesrine à sidi Abdelhamid en face de l'immeuble SPROLS d'une superficie de 128m² composé d'un vaste salon et trois chambres cuisine, salle de bain, 2 balcons et une terrasse revêtement en carrelage mosaïque et en céramique pour la salle de bain dont les murs et ceux de la cuisine sont revêtus en faïences et la boiserie en bois.

Prix d'ouverture : cent trente sept mille quatre cent dinars (137400d000) majorés des frais homologués par le tribunal à (3089d524) et des frais de la mise aux enchères après rabais du prix qui seront fixés par le tribunal à l'audience.

Possibilité de visiter les lieux selon l'horaire administratif.

- Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner par le billais d'un avocat le tiers de la mise à prix avant la vente.

- Les étrangers ne peuvent y participer qu'après l'autorisation du gouverneur Pour plus de renseignements contacter le dit tribunal ou l'étude de l'avocat poursuivant maître Ahmed Sabri Trabelsi.

2026S00317VEPA1

Vente immobilière

Maître Abdelkarim May, l'avocat, dont le cabinet est situé à la Rue Mohamed Al-Heliwi n°6, Kairouan, annonce qu'à la demande de la Société «Attamir» des Matériaux Bois et Fer en la personne de son représentant légal, numéro

d'immatriculation commerciale B1125591997, dont le siège social Rue Al-Nahhasin, Kairouan, qu'il a été décidé de vendre la propriété, objet du titre foncier n°51348 / Kairouan, dit «Rashad» situé à Dar Al-Aman, délégation du Nord Kairouan, gouvernorat de Kairouan. La propriété de débiteur Lazhar Al-Hamadi, demeurant à la rue Tohami, Nogra Kairouan. Elle se compose d'une superficie en rez-de-chaussée de 461 m², avec une véranda avant, une petite cuisine, un abri voiture, un premier et un deuxième salon, et un étage supérieur d'une superficie de 228 m² avec un espace supervisé par cinq salles, salle de bain, cuisine, et toilette le prix d'ouverture était fixée (617600 Dinars), la vente aura lieu le lundi 13/04/2026 à 9H du matin et les suivantes à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal, de première instance de Kairouan.

Toutes les visites seront effectuées chaque jours et pour plus d'information et de renseignement contactez Maître May abdelkarim Avocat, 6 Rue Mohamed Hliwi Kairouan, il n'est pas possible de participer aux enchères est réservé à ceux qui ont obtenu un tiers du prix d'ouverture par l'intermédiaire d'un avocat.

2026S00319VEPA1

Vente aux enchères publiques

D'un immeuble non immatriculé

A La demande de : - Taieb Kaouich retraité élisant domicile chez son avocat Maître Hammi Mourad sis au 22 avenue des états unis d'Amérique belvédère 1002 Tunis.

Contre La Partie Saisie :

Fathia Rabei, demeurante 1) 2 rue Hasdrubal sidi daoued la marsa Tunis, 2) élisant domicile chez son avocate : Maître Fatma Mejri sise à la résidence Narcisse 4ème étage bureau 4-9 avenue du Japon Montplaisir - Tunis.

A La diligence de : Maître Hammi Mourad, avocat à la Cour de Cassation sis au 22 avenue des états unis d'Amérique belvédère 1002 Tunis identifiant unique numéro 434122V.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

Immeuble non immatriculé sis au 2 rue Hasdrubal sidi daoued la marsa consistant en un terrain d'une superficie de 400 m² sur lequel est édifié une villa de 170 m² composée d'un rez-de-chaussée composée de 3 chambres et cuisine et salle à manger et salle de bain, et un studio en deux étages, le premier étage se compose d'une chambre et cuisine et salle d'eau, tandis que le 2ème étage se compose de deux chambres, toutes les chambres sont revêtues en carrelage et les portes en bois, tous ceci est selon la description faite par l'expert mandaté par le tribunal Monsieur Mohamed Ali Gmiha.

Mise à prix : Sept Cent soixante sept mille six cent dinars (767.600,000) auquel s'ajoute les frais supplémentaires fixés le jour de l'audience par le tribunal compétent.

Date et lieu de la vente : Le mardi 31 mars 2026 (31/03/2026) devant la chambre des criées auprès du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures.

Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix par voix d'avocat prés la cour d'appel et obtenir l'autorisation administrative de monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2026400773VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

1) Partie poursuivant : jaloul ben Youssef Bjawi retraité habitant hawari Béja.

2) L'avocat poursuivant : Maître Saada Leila avocat prés la cour de cassation dont le cabinet est situé à la rue Arbi Zarrouk Béja.

3) Partie saisie : Tarek ben Abdallah Haboubi 2/ Saida bent Salah Selmi fonctionnaires demeurant hawari Béja.

Propriété saisie : Tout titre foncier numéro 27464 Béja nommé «essada» d'une superficie totale de 73 m² composé d'un studio situé à rue zizfouna dérivé de la rue Amor kalcheni cité douar zitoun Béja sud contient un salon et deux chambres liées et une cuisine, une salle de bain, toilette, un hall.

Mise à prix : soixante neuf mille et trois cents cinquante dinars.

Date et lieu de l'adjudication : jeudi (02) Avril 2026 à 9 heures du matin et les heures suivantes, devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Béja.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2026400782VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son PDG dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R.C : B142431996 Tunis.

La partie saisie : 1- la société Tunisienne des produits minéraux - SA dont le siège est sis au 8 rues des fleurs 2080 Ariana ville Ariana MF : 1217645 QAM000.

2- Mr Abdelhafidh ben Ali ben Sadok Nciri CIN°04256787 demeurant à la rue Beyrouth résidence rym bloc D appartement 4 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214 LAP000

Propriété saisie : C'est un appartement situé au 2ème étage de l'immeuble "Yasmine" lot N°68 du T.F 13197 Ariana "Yasmine 04" sup de 60 m² en 60 parts avec les parties communes 45/264 du T.F N°13127

Ariana et 23.97/1337 part du T.F N°107846 nommé "Dar CHAMAM I" Composé d'1 Hall, cuisine -S.bain - 2 chambres et 1 séjour.

Mise à prix : 173.367.900 sans les dépenses ultérieures

Date et lieu de la vente : 06/04/2026 à partie de 9H du matin au Tribunal de 1ère instance d'Ariana.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2026400785VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

STE CARTHAGE MEDICAL - SA-

ZONE TOURISTIQUE JINENE CENTRE MONASTIR

Identifiant unique : 1038331 B/A/M/000

Le tribunal de 1ère instance de Monastir a décidé le 27/02/2026 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la Société CARTHAGE MEDICAL et la nomination de l'expert Mr. Naoufel Bouzgarrou administrateur judiciaire pour élaborer un plan de redressement.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2026S00310VEPA2

SOCIETE DU FROMAGE ET YAOURT DU NORD "SAMI"

SA au capital de 240 000 Dinars

Sise à Zone Industrielle Jendouba

IU : 0007519J

En vertu du Tribunal de première instance de Jendouba dans l'affaire n°13 du 02 Juin 2025, il a été décidé de changé le syndic de faillite Khaled HRAGHI par l'expert et le syndic de faillite Akram CHRITI sis au 5 Bis Avenue Tahar Ben Ammar BLOC A app 113 Manar 2 Tunis 58135136 pour continuer les travaux de faillite à l'instar de la suspension des travaux sous contrôle de juge de faillite de même tribunal.

2026400763VEPA2

Vente immobilière pour la 3ème fois au plus offrant

Faillite de Sté OASIS

Siège social : HAMMAMET SUD

Identifiant Unique : 755340N

En vertu de l'ordonnance sur requête n°211 rendue par le tribunal de première instance de Grombalia au 03/03/2026 Le Syndic de Faillite propose de vendre au plus offrant par cahier des charges immobilier; Situé à Hammamet sud au bord de la route menant à la rue Moncef Bey et ce pour l'acceptation de l'offre la plus élevée avec le payement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite à son adresse 55 khereddine pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir - Tunis Tél : 24 60 80 91/ 29 37 73 58.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doivent être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre vente immobilière Sté OASIS»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless YOUSSEF adresse 55 khereddine pacha 2ème étage bureau N°B2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 28/05/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026400771VEPA2

Vente immobilière pour la 3ème fois au plus offrant

Faillite Sté Hôtel Younes

Siège social Bourj Cedria Soliman

Identifiant Unique : 0011746Y

En vertu de l'ordonnance sur requête n°258 rendue par le tribunal de première instance de Grombalia au 03/03/2026 Le Syndic de Faillite propose de vendre au plus offrant par cahier des charges immobilier (hôtel Younes Medisea); Situé à Bourj Cedria Soliman et ce pour l'acceptation de l'offre la plus élevée avec le payement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ...) qui sont à la charge de l'acheteur.

Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec Le Syndic de Faillite à son adresse 55 khereddine pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir Tunis Tél : 24 60 80 91 / 29 37 73 58.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention ; «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre vente immobilière Sté HOTEL YOUNES».

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless YOUSSEF adresse 55 khereddine pacha 2ème étage bureau N°B2 Montplaisir - Tunis, au plus tard le 28/05/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026400772VEPA2

Remplacement de mandataire de justice

Société Imprimerie Internationale de Tunis SARL

Siège social : Rue Sanheja 2021 Oued ellil Manouba

IU : 135254W

En vertu de la décision rendue en date du 02 Mars 2026 par le Tribunal

de Première Instance de Tunis, dans le dossier d'administration judiciaire N°86, il a été décidé de relever le mandataire de justice madame Sihem KHALFI des missions qui lui a était confiée, et de désigner Madame Faouzia Abess en qualité de mandataire de justice de la société Imprimerie Internationale de Tunis SARL titulaire de l'identifiant unique n°135254W, sise à la rue sanheja 2021 oued ellil manouba. Il a également été décidé la désignation de Madame Salma Ben Yahia en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N° 3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28206646.

2026400790VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SGS TUNISIE S.A

Au capital de 50.000 dinars

RNE : 0002615L

Siège social : Rue 8612 - Imp. N°5 - Z.I. La Charguia 1 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «SGS TUNISIE S.A» au capital de 50.000 dinars, sont convoqués au siège social de la société sis à la rue 8612 - Imp. N°5 - Z.I. La Charguia 1 - Tunis, pour participer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu, le mercredi 1er Avril 2026 à 9h, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et ceux du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025, leur approbation et quitus aux administrateurs.

2- Affectation des résultats et distribution des dividendes

3- Nomination du Conseil d'Administration

4- Questions diverses.

2026R00637SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Palm Beach Palace Djerba SA

1573563Z

Zone Touristique, Houmet Souk, Djerba

Les actionnaires de la société sont priés d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui auront lieu en séance tenante le Jeudi 02 Avril 2026 à 10h et 11h respectivement, à Cité les pins, résidence LAKE TOWER, 3ème étage, bureau 3.1, LAC2, A l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

AGO :

1. Approbation de la date de tenue de la présente Assemblée

2. Lecture et Approbation du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;

3. Lecture et Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations réalisées au cours des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

4. Lecture et Approbation des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

5. Affectation des résultats des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées prévus par l'article 200 du code de sociétés commerciales ;

7. Quitus au Directeur Général et aux administrateurs ;

8. Renouvellement mandat des Administrateurs;

9. Renouvellement mandat du Commissaire aux comptes;

10. Approbation de l'avenant du contrat de location gérance de l'hôtel «Palm Beach Palace Djerba» ;

11. Approbation du contrat de transfert de bail de l'hôtel «Palm Beach Palace Djerba».

12. Fixation des jetons de présence;

13. Questions Diverses;

14. Pouvoirs pour formalités.

AGE :

1. Continuité d'exploitation.

2. Questions Diverses

3. Pouvoirs pour formalités.

2026R00640SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

«S. T. D. M.»

Société Anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars

GROUPE S.F.B.T.

Siège Social : 21, Rue Nejib Mahfoudh - Z.I. Bir Kassaa - 2013 BEN AROUS

Identifiant unique : 1191615V

MF : 1191615V AM 000

Affiliation à la CNSS : n°0032065166

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport, de Distribution et de Manutention «S.T.D.M» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mercredi 1er avril 2026 à 11 H 00, au siège social de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie au 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

8/ Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes,

9/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2025, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie dans les délai impartis par la réglementation en vigueur.

2026R00647SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DE L'OUEST

S.A. au capital de 16.640.000 Dinars divisé en 1.664.000 actions de 10 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège Social : Zone Industrielle - 1200 KASSERINE

Identifiant unique : 0013938N

M.F. : 0013938N AM 000

Affiliation à la CNSS : n°0007486982

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS, pour le mardi 7 avril 2026 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2025,

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6) Affectation des résultats,

7) Nomination d'un Commissaire aux comptes ;

8) Rémunérations des membres du Conseil d'Administration,

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2025, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2026R00648SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B. T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456R PM 000

CN.S.S. : 0032030612

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie Distribution "S.F.B.T. - DISTRIBUTION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 TUNIS, pour le mercredi 1er avril 2026 à 10 H 00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Ratification de la cooptation d'un Administrateur;

8/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2025, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2026R00649SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/03/2026

Société Tunisienne de Conditionnement

Société Anonyme

Au Capital Social de 13771.750 DT

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant Unique Registre National des Entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne de Conditionnement sont invités à

assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 31/3/2026 à 11 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2025.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses

2026R00661SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2026

Société Tunisienne de Conditionnement

Société Anonyme

Au Capital Social de 13 771.750 DT

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant unique registre national des entreprises : 0926249W

Messieurs Les actionnaires de la Société Tunisienne de Conditionnement sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 31/03/2026 à 12 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification de l'article six des statuts.

- Questions diverses.

2026R00662SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/03/2026

Société des Boissons de Tunisie

Société Anonyme

Au Capital Social de 20 350.000 DT

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 31/3/2026 à 09 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2025.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de 2025.

- Approbation des états financiers consolidés de 2025.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du conseil d'administration.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2026R00663SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2026

Société des Boissons de Tunisie

Société Anonyme

Au Capital Social de 20 350.000 DT

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Messieurs Les actionnaires de la Société des Boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 31/03/2026 à 10 H au bureau de la Société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification de l'article six des statuts.

- Questions diverses.

2026R00664SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

(Groupe STB)

S.A au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Identifiant Unique : 0000948X

Messieurs les actionnaires de la Société Magasins Généraux Et Entrepôt Réel de Tunisie sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra mercredi 1 avril 2026 à 10 heures au siège de la société sis au 32 bis rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport d'Activité relatif à l'exercice 2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

5. Approbation de la nomination des administrateurs;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2025 à allouer aux membres du conseil d'administration;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2026R00670SANB3

CONVOCATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

STE LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES L.A.D SA

Société Anonyme

Au Capital de 39 023 070.000 Dinars

Siège Social : 4 Rue Kenitra 1000 Tunis

IU : 0941750T

Les membres du conseil d'administration de la société ont l'honneur de vous convoquer à la réunion du conseil d'administration prévue pour le Lundi 23 mars 2026 à Onze heure (11h00) au siège de la société au 04 Rue Kenitra Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité d'exploitation de la société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

2026R00673SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Slim

S.A. au capital de 210.000 D

Route de Tunis - 8020 Soliman

I.U. : 009534R

Les actionnaires de la société Slim sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 28 mars 2026 à 10 heures au siège social à Soliman, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et discussion du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2025 ;

2- Examen et discussion des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice;

3- Approbation, s'il y a lieu, desdits rapports et des états financiers de l'exercice 2025 et affectation des résultats ;

4- Questions diverses.

2026R00680SANB3

Convocation

Laser Tech Dental Industry

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 2.352.000 DT

Siège social : Zone industrielle Hammam Zriba - Zaghouan - TUNISIE

IU : 1013002DAM

Conformément à l'article 28 des statuts, Messieurs les actionnaires de la société Laser Tech Dental Industry sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 03 Avril 2026 à 10h, au siège de UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Acceptation de démissions d'administrateurs et constatation du cas d'insuffisance dans la composition du conseil d'administration;

3. Nomination de nouveaux administrateurs pour le restant du mandat des administrateurs en poste;

4. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2026400768SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ARTICLE 276 Du CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

ARISTON THERMO TUNISIE

SOCIETE ANONYME - NON RESIDENTE

EN COURS DE LIQUIDATION

Capital Social : 500.000 Euros

(Soit l'équivalent pour les besoins de l'enregistrement à 1.200.000 Dinars)

Siège Social : 22, RUE DE L'IMPRIMERIE - ZONE INDUSTRIELLE KSAR SAID 2086 LA MANNOUBA - TUNIS

IDENTIFIANT UNIQUE : 1509725M

Les actionnaires sont convoqués par le conseil d'administration du 19/02/2026 à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 13 avril 2026 à 9H par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

- Renouvellement du mandat du liquidateur.

2026400774SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «GENERALE DES SERVICES ET DE TRAVAUX EN REGIE»

Société anonyme

R.C : B0290832008

M.F : 0082723 H

Adresse : Zone industrielle Radés ben Arous

Les actionnaires de la société GENERALE DES SERVICES ET DE TRAVAUX EN REGIE" SGSTR" sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le mercredi 08/04/2026 à 10h au bureau de l'administrateur judiciaire M. BEN AMOR ABDELHAKIM sis à l'avenue 02 mars immeuble 1 résidence el Khalil 1er Etage bureau n°112 mannouba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examiner les difficultés rencontrées par la société dans sa gestion, notamment en ce qui concerne les actes du Président Directeur Général actuel.

- Examiner la révocation du Président Directeur Général de ses fonctions en tant que membre du Conseil d'Administration et, par conséquent, sa révocation en qualité de Président Directeur Général.

- présentation du projet de nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration au lieu du membre révoqué.

- Convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour la nomination d'un nouveau Président Directeur Général et d'un nouveau Conseil d'Administration.

- Pouvoirs pour formalités.

2026400779SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS S.A"

Au capital de 1.500 000 Dinars

Siège Social : 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis

RNE : 0031593K

MF/TVA : 031593K/A/M/000

CNSS : 203401-89

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE SYSTEMES "TUNISYS SA" sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 24 Avril 2026 à 11h00 au siège de la Société, sise 124 Avenue de la Liberté 1002 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de L'exercice clos le 31 Décembre 2025,

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2025,

3- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025,

4- Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

5- Affectation des résultats,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales,

8- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration,

9- Nomination des Administrateurs,

10- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2026400781SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Du Mercredi 22 avril 2026

Société Golf De Tunisie

S.A. au capital de 36.515.002,5 DT

GP1- Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique : 0014437 A

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 22 avril 2026 à 10H à l'Hôtel NOVOTEL Lac 2, et ce, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Ratification du mode et délais de la convocation.

2/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.

3/ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4/ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2025

6/ Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2025.

7/ Nomination des Administrateurs.

8/ Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre Actionnaire, moyennant un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à disposition des actionnaires au siège social de la société.

2026400783SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

COTIF SICAR

Société Anonyme

Au capital de 24 855 320 DT

Siège social : 12, Avenue Habib Thameur - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 0578592T/A/M/000

IU RNE : 0578592T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société COTIF SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 07 Avril 2026 à 10h00 à l'immeuble CARTE, lot BC4, centre urbain nord 1082 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2025 et approbation.

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 du CSC.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

5. Affectation des résultats 2025.

6. Nomination d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2026/2027/2028.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Pouvoirs pour formalités.

2026400784SANB3

CONVOCATION

SPECTROLAB INTERNATIONAL.SA

Au capital de 150 000 DT Rue de Métal, Z.I Charguia 1 - Tunis

IU : 0447039 V

Les actionnaires de la société SPECTROLAB INTERNATIONAL sont convoqués pour une assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social le Mardi 07 Avril 2026 à 10 H 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2025 et Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Mandat de Commissariat aux Comptes;

- Correction de la dénomination sociale auprès du Registre National des Entreprises.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

2026400788SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N°01-2026

ORDRE DU JOUR

LES BOUCHONNERIES TUNISIENNES

SARL au capital social de 500.000 Dinars

Siège social : Route n°5, Km 22, Borj El Amri

Identifiant unique : 026532M

L'an deux mille vingt-six et le 17 Avril 2026 à 11 Heures, les associés de la Société LES BOUCHONNERIES TUNISIENNES société à responsabilité limitée au capital de 500.000 DT, dont le siège social est situé à la route n°5, Km 22, Borj El Amri-Manouba sont invités en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance et sous sa présidence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion de la société l'exercice clos le 31/12/2024.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société de l'exercice clos le 31/12/2024.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024.

5. Approbation des conventions réglementées.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

7. Quitus au gérant au titre de l'exercice 2024.

8. Renouvellement du mandat de gérant.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

10. Questions diverses.

2026R00630SRLB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE N°01-2026

ORDRE DU JOUR

LES BOUCHONNERIES TUNISIENNES

SARL au capital social de 500.000 Dinars

Siège social : Route n°5, Km 22 Borj El Amri

Identifiant unique : 026532M

L'an deux mille vingt-six et le 17 Avril 2026 à 12 Heures, les associés de la Société LES BOUCHONNERIES TUNISIENNES société à responsabilité limitée au capital de 500.000 DT, dont le siège social est situé à la route n°5 Km 22, Borj El Amri - Manouba sont invités en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la gérance et sous sa présidence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Application de l'article 142 du code de commerce.

2026R00631SRLB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N°01-2026

ORDRE DU JOUR

LE LIEGE AGGLOMERE

SARL au capital social de 380.000 Dinars

Siège social : Route n°5, Km 22, Borj El Amri

Identifiant unique : 026532M

L'an deux mille vingt-six et le 17 Avril 2026 à 10 Heures, les associés de la Société LE LIEGE AGGLOMERE société à responsabilité limitée au capital de 380.000 DT, dont le siège social est situé à la route n°5 Km 22, Borj El Amri-Manouba sont invités en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance et sous sa présidence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion de la société l'exercice clos le 31/12/2024.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société de l'exercice clos le 31/12/2024.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024,

5. Approbation des conventions réglementées.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

7. Quitus au gérant au titre de l'exercice 2024.

8. Renouvellement du mandat de gérant.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

10. Questions diverses.

2026R00632SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le conseil d'administration de la société Civile Locale Sisseb des Services Agricoles, informe que l'assemblée générale ordinaire concernant l'année d'exercice 2025 se tiendra le mercredi 18/03/2026 à dix heures du matin au siège de la société Civile, pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier 2025

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- Examen des rapports et donner quitus au Conseil d'administration

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration, les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes sont consultables au siège social de la société.

Le présent avis vaut convocation.

2026S00320SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Madame Amel bint Mohamed El Habib Abdelrazek, titulaire de la carte d'identité nationale n°06269909, déclare par la présente la perte de son titre de propriété n°06-8278 daté du 28 février 2009, relatif au titre foncier n° 598742 Nabeul, suivant le certificat de perte n° 81 Daté du 02 mars 2026 et délivré par le poste de la Sûreté Nationale de Dar Chaâbane El Fehri.

Cet avis a été publié le 4 mars 2026 dans les journaux La Presse et Assahafa.

2026R00629DIVD2

Nomination de liquidateur

Suivant la décision de nommer un liquidateur par le conseil d'administration de l'association Observatoire Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Jendouba en date du 11/02/2026 le liquidateur Souli Habib ben Mustapha syndic et administrateur judiciaire expert Judiciaire en comptabilité dont l'adresse de son cabinet sis à la rue Habib Thameur à coté de la banque de Tunisie immeuble Sediki Fathi Jendouba 8100 numéro de portable 98444391 est nommé en qualité de liquidateur des gains d'association.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et la Presse du 19/02/2026.

2026R00641DIVD2

Avis

Frikha Adel annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 522 m² sise route Taniour km 13 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00328DIVD2

AVIS

Monsieur sami ben Mohamed kraim et ses frères Mahmoud et Adel avisent le public qu'ils possèdent une parcelle de terre; d'une superficie de 898.70 m²; limitée au sud et à l'est par un passage et au nord et à l'ouest par Salwa El Ichi contenant deux parties l'une n°4 contenant une construction de maison et l'autre n°5 sise à la route Elmatar Elmil : 7 Sfax. Leur provenant par acte de donation daté le 14/03/2013 et enregistré à Sfax le 25/04/2013 n°M028549, rédigé par les notaires Fatma Damak et Olfa Hamdani. Et que leur titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire une deuxième originale pour remplacer l'acte égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès de Maître Fatma Damak notaire à la médina arabe Sfax; dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cette insertion.

2026X00331DIVD2

APPEL D'OFFRE

CESSION TOTALE DE LA SOCIETE «HOTELIERE SAPHIR»

MF : 0012402E

Capital : 2.080.000 TND

Siège social : HOTEL SAPHIR-HAMMAMET

Le Contrôleur de justice de la Société HOTELIERE SAPHIR BADREDDINE AIFA lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale de la dite société et l'acceptation de l'offre la plus élevée suite à la décision de son excellence la juge d'entreprise au tribunal de première instance de Grombalia et son aval relatif au cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître AIFA BADREDDINE sis au :

Rue aboubaker al bokri oxer 2 - étage 3 - B 3.5 - Montplaisir - Tunis

Tél : 71 906 068 / 23 322 507

Date limite : au plus tard le 30/04/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026400769DIVD2

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF			
***Portefeuille*-titres**	**3.1**	**8 256 947**	**2 258 837**
- Actions et droits rattachés		7 742 876	2 258 837
- Titres OPCVM		514 071	-
Placements monétaires et disponibilités		**2 112 874**	**490 168**
-Placements monétaires	**3.2**	2 101 485	-
-Placements à terme		-	489 180
-Disponibilités		11 389	988
Débiteurs divers		-	-
TOTAL ACTIF		**10 369 821**	**2 749 005**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	**3.3**	30 139	9 823
Autres créditeurs divers	**3.4**	20 437	17 650
TOTAL PASSIF		**50 576**	**27 473**
ACTIF NET			
Capital		**9 902 257**	**2 615 734**
Capital en nominal	**3.5**	**6 608 900**	**2 231 400**
-Capital début de période		2 231 400	2 635 000
-Émission en nominal		6 961 000	510 200
-Rachat en nominal		(2 583 500)	(913 800)
Sommes non distribuables	**3.6**	**3 293 357**	**384 334**
Sommes distribuables		**416 988**	**105 798**
- Sommes distribuables de la période	**3.7**	416 977	105 778
-Sommes distribuables de l'exercice clos		-	(4)
-Report à nouveau		11	24
ACTIF NET		**10 319 245**	**2 721 532**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**10 369 821**	**2 749 005**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SICAV BNA

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2025

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	**4.1**	**191 323**	**150 560**
- Dividendes des actions		191 323	150 560
- Revenus des titres OPCVM		-	-
Revenus des placements monétaires	**4.2**	**98 682**	**55 285**
Total des revenus des placements		**290 005**	**205 845**
Charges de gestion des placements	**4.3**	**(72 525)**	**(40 320)**
Revenus nets des placements		**217 480**	**165 525**
Autres charges d'exploitation	**4.4**	**(61 645)**	**(53 697)**
Résultat d'exploitation	-	**155 835**	**111 828**
Régularisation du résultat d'exploitation		**261 142**	**(6 050)**
Sommes distribuables de la période		**416 977**	**105 778**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(261 142)	6 050
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		672 717	224 571
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		449 087	13 465
Frais de négociation de titres		(22 569)	(2 475)
Résultat non distribuable		**1 099 235**	**235 561**
Résultat net de la période		**1 255 070**	**347 389**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SICAV BNA
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**1 255 070**	**347 389**
Résultat d'exploitation	155 835	111 828
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	672 717	224 571
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	449 087	13 465
Frais de négociation de titres	(22 569)	(2 475)
Distribution de dividendes	**(105 791)**	**(116 019)**
Transactions sur le capital	**6 448 434**	**(461 268)**
Souscriptions :	**10 140 413**	**579 715**
- Capital	6 961 000	510 200
- Régularisation des sommes non distribuables	2 806 825	61 802
- Régularisation des sommes distribuables	372 588	7 713
Rachats :	**(3 691 979)**	**(1 040 983)**
- Capital	(2 583 500)	(913 800)
- Régularisation des sommes non distribuables	(997 033)	(113 416)
- Régularisation des sommes distribuables	(111 446)	(13 767)
Variation de l'actif net	**7 597 713**	**(229 898)**
Actif net		
En début de période	2 721 532	2 951 430
En fin de période	10 319 245	2 721 532
Nombre d'actions		
En début de période	22 314	26 350
En fin de période	66 089	22 314
Valeur liquidative		
En début de période	**121,965**	**112,008**
En fin de période	**156,141**	**121,965**
Taux de rendement	**31,91%**	**12,82%**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			**6 545 128**	**7 742 858**	**75,03%**	
AMEN BANK	TN0003400058	4 000	191 000	198 956	1,93%	0,011%
ARTES	TN0007300015	10 000	87 138	115 680	1,12%	0,026%
ATL	TN0004700100	62 327	228 625	380 195	3,68%	0,192%
ATTIJ BANK	TN0001600154	14 355	744 945	958 239	9,29%	0,029%
BIAT	TN0001800457	9 798	1 003 049	1 082 610	10,49%	0,024%
BNA	TN0003100609	75 000	836 149	903 300	8,75%	0,117%
BNA ASSURANCES	TN0007680010	10 000	36 100	30 990	0,30%	0,011%
BT	TN0002200053	25 000	170 429	158 025	1,53%	0,009%
CARTAGECEMENT	TN0007400013	125 000	227 000	233 750	2,27%	0,036%
CIL	TN0004200853	5 000	123 750	140 755	1,36%	0,071%
CITYCARS	TN0007550015	5 000	59 300	98 460	0,95%	0,028%
DELICE HOLDING	TN0007670011	22 500	229 000	289 440	2,80%	0,020%
LANDOR	TN0007510019	10 000	145 000	147 650	1,43%	0,073%
MAGHREBIA VIE	TNDKJ8O68X14	16 751	105 531	110 138	1,07%	0,067%
MPBS(AA)	TN0007620016	12 000	93 600	104 736	1,01%	0,279%
POULINA	TN0005700018	20 000	343 125	366 720	3,55%	0,011%
SAH	TN0007610017	20 000	237 872	276 080	2,68%	0,024%
SFBT	TN0001100254	30 000	334 504	375 570	3,64%	0,011%
SMART	TNQPQXRODTH8	5 000	75 620	95 995	0,93%	0,049%
SOTRAPIL	TN0006660013	20 000	316 968	450 160	4,36%	0,483%
SOTUMAG	TN0006580013	29 700	103 210	266 914	2,59%	0,225%
SOTUVER	TN0006560015	668	8 478	9 226	0,09%	0,002%
SPDIT	TN0001400704	5 000	62 500	63 215	0,61%	0,018%
STA	TNNGTFLC2986	7 000	248 000	260 673	2,53%	0,350%
STAR	TN0006060016	4 342	202 325	276 937	2,68%	0,043%
STB	TN0002600955	50 000	202 000	203 100	1,97%	0,032%
TUNISRE	TN0007380017	5 000	40 909	50 725	0,49%	0,025%
UNIMED	TN0007720014	10 000	89 000	94 620	0,92%	0,031%

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Droits :			**3**	**18**	**0,00%**	
- ABDA381/27	-	4	1	16	0,00%	0,000%
- TRDA1/15	-	3	2	2	0,00%	0,000%
Titres OPCVM :			**509 595**	**514 071**	**4,98%**	
POS	TN0003100617	4 729	509 595	514 071	4,98%	
Total en Dinars			**7 054 726**	**8 256 947**	**80,01%**	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2025 se détaillent ainsi :

Titres OPCVM	4 669 572
Actions et droits rattachés	5 462 868
Entrée de titres (conversion de droits ...)	752 975
Total en Dinars	**10 885 415**

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2025 se détaillent ainsi :

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Titres OPCVM	4 159 977	4 179 080	19 103
Actions et droits rattachés	647 070	1 077 053	429 984
Sortie de titres (détachement de droits ...)	752 975	-	-
Total en Dinars	**5 560 022**	**5 256 133**	**449 087**

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

Désignation	Code ISIN	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de L'actif
Certificats de dépôts		**998 062**	**999 224**	**9,64%**
Certificat de dépôt au 03/01/26 (Taux T+1,25% 10 jours)	TNFSS5SBDNU8	499 031	499 709	4,82%
Certificat de dépôt au 05/01/26 (Taux T+1,25% 10 jours)	TNDSWQB8LJA0	499 031	499 515	4,82%

2026R00639BCFA5

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	**4**	**197 391 993**	**165 683 628**
	- Obligations		147 607 710	122 896 575
	- BTA		34 879 254	34 654 035
	- Titres OPCVM		14 905 029	8 133 018
	Placements monétaires et disponibilités :	**5**	**143 543 005**	**110 106 481**
	- Placements monétaires		62 480 637	25 868 640
	- Placements à terme		75 747 158	83 988 589
	- Disponibilités		5 315 210	249 252
	Créances d'exploitation :	**7**	**176 333**	**2 549**
	- Intérêts à recevoir		35 106	2 549
	- Autres créances d'exploitation		141 227	-
	TOTAL ACTIF		**341 111 331**	**275 792 658**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	**8**	630 423	517 495
	Autres créditeurs divers	**9**	222 441	619 344
	Total Passif		**852 864**	**1 136 839**
ACTIF NET	**Capital**	**10**	**318 858 546**	**257 218 719**
	Sommes distribuables :		**21 399 921**	**17 437 100**
	- Sommes distribuables de l'exercice	**11**	21 399 420	17 435 080
	- Report à nouveau		501	2 020
	Actif Net		**340 258 467**	**274 655 819**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**341 111 331**	**275 792 658**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Revenus du portefeuille-titres :	**12**	**10 960 914**	**11 041 658**
- Revenus des obligations		8 927 549	8 996 222
- Revenus des BTA		1 826 178	1 831 221
- Revenus de titres OPCVM		207 187	214 215
Revenus des placements monétaires	**13**	3 960 274	1 312 837
Revenus des placements à terme	**14**	7 024 515	6 274 413
Total des revenus des placements		**21 945 703**	**18 628 908**
Charges de gestion des placements	**15**	(2 348 848)	(1 962 127)
Revenus nets des placements		**19 596 855**	**16 666 781**
Autres charges d'exploitation	**16**	(461 911)	(403 326)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**19 134 944**	**16 263 455**
Régularisation du résultat d'exploitation		2 264 476	1 171 625
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**21 399 420**	**17 435 080**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 264 476)	(1 171 625)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		76 936	505 318
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		354 231	35 856
Frais de négociation de titres		(106)	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**19 566 005**	**16 804 629**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	19 134 944	16 263 455
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	76 936	505 318
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	354 231	35 856
	Frais de négociation de titres	(106)	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(15 238 752)	(11 874 920)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***Souscriptions :***		
	• Capital au nominal	326 461 100	272 590 700
	- Régularisation des sommes non distribuables	5 956 553	4 499 265
	- Régularisation des sommes distribuables	16 644 850	13 724 211
	Rachats :		
	• Capital au nominal	(266 304 600)	(243 133 500)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(4 904 287)	(4 023 027)
	- Régularisation des sommes distribuables	(16 578 221)	(15 702 684)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**65 602 648**	**32 884 674**
ACTIF NET	En début de l'exercice	274 655 819	241 771 145
	En fin de l'exercice	340 258 467	274 655 819
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 527 776	2 233 204
	En fin de l'exercice	3 129 341	2 527 776
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	108,655	108,262
	En fin de l'exercice	108,731	108,655
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	**6,42%**	**6,58%**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 197 391 993 DT au 31 décembre 2025, contre 165 683 628 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2025	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			**60 502 903**	**(84 560)**	**2 158 608**	**-**	**62 576 950**	**18,39%**	**18,35%**
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	450 000	-	15 528	-	465 528	0,14%	0,14%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	1 400 000	-	91 168	-	1 491 168	0,44%	0,44%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	1 200 000	-	66 992	-	1 266 992	0,37%	0,37%
TN0003400694	AB SUB TMM+2.8% CAT B 2021-01	10 000	600 000	-	33 816	-	633 816	0,19%	0,19%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	10 000	600 000	-	7 992	-	607 992	0,18%	0,18%
TNA3Z7AYXXX2	AMEN BANK SUB 2025-2 B T+1.75	40 000	4 000 000	-	31 328	-	4 031 328	1,18%	1,18%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 400 000	-	65 480	-	1 465 480	0,43%	0,43%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 040 400	-	18 783	-	1 059 183	0,31%	0,31%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	55 176	-	3 055 176	0,90%	0,90%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	600 000	-	44 568	-	644 568	0,19%	0,19%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	20 000	1 600 000	-	27 456	-	1 627 456	0,48%	0,48%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	1 920 000	-	137 421	-	2 057 421	0,60%	0,60%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 5A 10.35%	17 770	1 777 000	-	136 658	-	1 913 658	0,56%	0,56%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1 5A 9.65%	36 500	3 650 000	-	96 506	-	3 746 506	1,10%	1,10%
	ATL 2025-2 5A 9.15%	65 000	6 500 000	-	13 036	-	6 513 036	1,91%	1,91%
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	1 800 000	-	26 568	-	1 826 568	0,54%	0,54%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2025	% actif net	% actif
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	2 400 000	-	102 600	-	2 502 600	0,74%	0,73%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	2 400 000	-	118 800	-	2 518 800	0,74%	0,74%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	250 000	-	3 400	-	253 400	0,07%	0,07%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	875 000	-	39 080	-	914 080	0,27%	0,27%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	700 503	(84 560)	53 844	-	669 787	0,20%	0,20%
TN1T1YC5F1E6	BTK LEASING SUB 2025-1- 9.4%	20 000	2 000 000	-	43 680	-	2 043 680	0,60%	0,60%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	300 000	-	13 872	-	313 872	0,09%	0,09%
TN632S5VO835	ENDA 2025-1 10.00 % 5ANS	20 000	2 000 000	-	87 232	-	2 087 232	0,61%	0,61%
TN1PFTZ4HEM1	HL2025-1 5ANS 10.20%	10 000	1 000 000	-	55 440	-	1 055 440	0,31%	0,31%
TNL6Z2LXMEP5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	343 280	-	5 343 280	1,57%	1,57%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	600 000	-	28 576	-	628 576	0,18%	0,18%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 240 000	-	109 480	-	2 349 480	0,69%	0,69%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	900 000	-	51 816	-	951 816	0,28%	0,28%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 000	800 000	-	67 168	-	867 168	0,25%	0,25%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.50 % 5ANS	20 000	1 600 000	-	39 024	-	1 639 024	0,48%	0,48%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1 10.00 % 5ANS	10 000	1 000 000	-	52 384	-	1 052 384	0,31%	0,31%
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1 C 9.40%	20 000	2 000 000	-	21 424	-	2 021 424	0,59%	0,59%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	2 000 000	-	43 120	-	2 043 120	0,60%	0,60%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	900 000	-	15 912	-	915 912	0,27%	0,27%

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV (POS)
Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996
Identifiant Unique : 0578515 E / AM000

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2025	% actif net	% actif
II- Titres émis par l'État :			**97 364 400**	**1 828 897**	**3 644 811**	-	**102 838 107**	**37,44%**	**37,29%**
• **Obligations**			**82 100 502**	**21 798**	**2 908 460**	-	**85 030 760**	**24,99%**	**24,93%**
TN0008000838	- Emprunt National 2021 T1 CAT B	100 000	10 000 000	-	354 880	-	10 354 880	3,04%	3,04%
TN0008000895	- Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	419 696	-	17 419 696	5,12%	5,11%
TN0008000903	- Emprunt National 2021 T2 CAT C	400	384 000	8 775	9 988	-	402 763	0,12%	0,12%
TNSQHXZ8T348	- Emprunt National 2021 T3 CAT B TV	45 000	4 500 000	-	45 288	-	4 545 288	1,34%	1,33%
TNLEGO8CKWX3	- Emprunt National 2022 T1 CAT A TF	46 273	445 518	13 023	25 802	-	484 342	0,14%	0,14%
TN0OU20VQYS5	- Emprunt National 2022 T1 CAT B TV	80 000	6 400 000	-	411 648	-	6 811 648	2,00%	2,00%
TNBLRFH96SL4	- Emprunt National 2022 T2 CAT B TF	55 000	4 400 000	-	180 356	-	4 580 356	1,35%	1,34%
TNRGVSC8DE36	- Emprunt National 2022 T3 CAT B TF	90 000	7 200 000	-	157 896	-	7 357 896	2,16%	2,16%
TNCGJF5TW027	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	102 456	-	1 602 456	0,47%	0,47%
TN3C6DVEWM76	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	98 316	-	1 598 316	0,47%	0,47%
TNCR2TMAK1K8	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	73 140	-	1 573 140	0,46%	0,46%
TNN50G7PX8W5	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	70 188	-	1 570 188	0,46%	0,46%
TNUWXR58DVH5	- Emprunt National 2024 T1 CAT B TF	100 000	10 127 272	-	683 045	-	10 810 318	3,18%	3,17%
TNX0K9990B0B	- Emprunt National 2024 T2 CAT B TF	40 000	4 012 753	-	198 465	-	4 211 219	1,24%	1,23%
TNFC8O7A9BF4	- Emprunt National 2024 T3 CAT B TF	10 000	1 000 000	-	23 200	-	1 023 200	0,30%	0,30%
TN9092FJKK8	- Emprunt National 2024 T4 CAT B TF	105 000	10 630 958	-	54 096	-	10 685 054	3,14%	3,13%
• **BTA (*)**			**31 534 882**	**2 033 511**	**1 310 861**	-	**34 879 254**	**10,25%**	**10,23%**

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2025	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :			**13 601 987**	**-**	**-**	**1 303 042**	**14 905 029**	**4,38%**	**4,37%**
TNT3NVORPU09	• FCP BNA CAPITALISATION	38 424	8 662 463	-	-	67 431	8 729 894	2,57%	2,56%
TNBICI0E13Y6	• FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	4 581	436 075	-	-	146 542	582 616	0,17%	0,17%
TN9LYNLKMSY6	• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	939 962	2 292 097	0,67%	0,67%
TN0001800556	• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	146 583	3 198 110	0,94%	0,94%
TNINHI8G9MJ0	• FCP PROGRÈS	5 500	99 787	-	-	2 525	102 311	0,03%	0,03%
	Total en DT		**187 740 275**	**1 970 748**	**6 377 928**	**1 303 042**	**197 391 993**	**58,01%**	**57,87%**

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 décembre 2025, à 33 568 393 DT et se détaille comme suit

Désignation	*Quantité*	*Valeur de remboursement (1)*	*Décote à l'acquisition (2)*	*Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)*	*Amortissement cumulé de la décote (4)*	*Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)*	*Intérêts courus (6)*	*Valeur comptable (5) + (6)*
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	***34 071***	*34 071 000*	*(2 536 118)*	***31 534 882***	*2 033 511*	*33 568 393*	*1 310 861*	*34 879 254*
Total en DT		***34 071 000***	***(2 536 118)***	***31 534 882***	***2 033 511***	***33 568 393***	***1 310 861***	***34 879 254***

Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330 9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2026R00642BCFA5